

**Attestation de formations à l'accessibilité
(établissement recevant du public)**

Paris, le 6 février 2024

Le mahJ atteste que :

- Le 12 décembre 2023, une formation intra d'une journée sur le thème « Médiation culturelle et publics à besoins spécifiques » a été réalisée par Action Handicap France. 13 personnes ont été formées appartenant aux services éducation et médiation (5), communication et développement des publics (4), conservation (3) ainsi que la secrétaire générale (1).
- Le 8 décembre 2022, une formation intra d'une journée sur le thème « Accueillir les publics à besoins spécifiques » a été réalisée par Action Handicap France. 14 personnes appartenant aux services communication et développement des publics (5), sécurité (1), éducation et médiation (2), conservation (5) ainsi qu'un agent de surveillance en salle de la société Vigi (1).
- Les 24 juin et 1^{er} juillet 2019, deux formations intra d'une journée sur le thème « Bien accueillir les personnes en situation de handicap » ont été réalisées par Aurélie Mongis, pour l'AGECIF. 21 personnes appartenant aux services billetterie-publics (5), sécurité (2), éducation et médiation (5), auditorium (2), librairie (2), médiathèque (2), standard (1), ainsi que deux agents de surveillance en salle de la société Goron (2).
- Les 12 et 13 mars 2009, une formation intra de deux jours a été réalisée par l'APAM formation. Elle a porté sur la déficience motrice (par Bénédicte Tenneson, Ad'mission), la déficience visuelle (réalisée par Nadine Dutier, APAM), la déficience auditive (par Renaud Mazellier, BUCODES) et le handicap mental (réalisée par Christelle Moulié, UNAPEI). Quinze personnes ont été formées : l'ensemble du service éducatif (4 intervenantes, la chargée des réservations et le responsable), la chargée du développement des publics, le secrétaire général adjoint et l'assistante de direction, le régisseur des espaces d'exposition, le responsable de la billetterie, une libraire, deux responsables du service sécurité, deux agents de salle de la société CESSG.
- Le 4 décembre 2006, une formation intra a été conduite pendant une demi-journée sur le thème « Sensibilisation au handicap visuel. L'accueil des publics handicapés au musée » par l'APAM. Huit personnes ont été formées : trois conférencières ; responsable adjoint Sécurité ; responsable des agents d'accueil et de sécurité en salles ; responsable Billetterie ; chargées des réservations groupes ; stagiaire service éducatif.

Des réunions internes d'information du personnel sur l'accessibilité du mahJ aux personnes handicapées ont été organisées régulièrement entre 2009 et 2014.

Aussi, le mahJ atteste s'être conformé à l'article 12 de l'ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014 : « l'acquisition de connaissances dans les domaines de l'accueil et de l'accompagnement des personnes handicapées est obligatoire dans la formation des professionnels appelés à être en contact avec les usagers et les clients dans les établissements recevant du public.

Les formations qui préparent aux métiers dont les fonctions relèvent de l'accueil et de l'accompagnement des usagers ou clients dans les établissements recevant du public comportent un enseignement permettant l'acquisition de connaissances sur les différentes situations de handicap ».

La présente attestation est délivrée pour servir et faire valoir ce que de droit.



Charlotte Ricaud
Responsable des ressources humaines